

mise à jour juill. 2009

Registre où figurent les noms des personnes décédées ou absentes (décès non constatés), classés dans l'ordre alphabétique, permettant le lien avec les registres des mutations par décès

- Création :** 1825.
Suppression de la table des décès et des successions acquittées (parfois en tables distinctes)
- Suppression :** 1969.
Mise en place des fiches décès
- Description :** (registre de 1855)
- Page de garde :** pré-imprimée
- direction générale, département, bureau
- titre : "Table alphabétique des successions et absences"
- nombre de feuillets, instructions pour la tenue du registre, date de son ouverture
- Corps du registre :** - double page pré-imprimée en 22 colonnes

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

SUCCESSIONS ET DES ABSENCES.

La présente Table, contenant *Deux cent* feuillets, a été remise par moi soussigné, Directeur de l'enregistrement et des domaines, au Receveur de l'enregistrement a *Lacaune*, pour servir à porter l'extrait des actes de décès et des jugements de déclarations d'absence, ainsi qu'à faire mention, 1° des appositions et levées de scellés, 2° des tutelles et curatelles, 3° des inventaires, 4° des ventes de meubles après décès, 5° du paiement des droits de successions, dons ou legs.

Table, destinée à former un rôle-matrice des décès et absences, ne devra contenir absences et poursuites; chaque décès ou absence, après y avoir été mentionné, sera inscrit dans la colonne réservée à cet effet.

